

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL**  
**22 DÉCEMBRE 2020 À 18 H 30**

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Ouverture de la séance extraordinaire
- 2 Adoption du Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 300 000 \$ afin de payer une quote-part à la MRC des Laurentides pour le pavage du Parc linéaire (2020-EM-303)
- 3 Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- 4 Levée de la séance extraordinaire

*La séance se tiendra à huis clos et par vidéoconférence*